



**GROUPEMENTS
PRODUCTEURS
de LAIT**

N/Réf : LS/JL.P/JF.M/CD/AB/110

BEAUVAIS, le 28 Décembre 2010.

Adressée à tous les Producteurs de Lait

*Madame,
Monsieur,*

Une réunion de crise s'est tenue dans les locaux de la Maison de l'Agriculture à Beauvais le Mardi 28 Décembre 2010, à l'initiative de la Chambre d'Agriculture, de la FDSEAO et des Jeunes Agriculteurs.

Tous les responsables de Groupements de Producteurs et de Coopératives étaient présents ou représentés.

Le constat est fait de plusieurs centaines de milliers de litres de lait non collectés suite aux conditions climatiques exceptionnelles de ces derniers jours.

Après discussion, l'ensemble des responsables toutes entreprises confondues demande une prise en charge des quantités jetées suivant les modalités ci-dessous :

– Période du 16 Décembre au 22 Décembre inclus :

Indemnisation individuelle du producteur qui a été contraint de détruire du lait à 100 % par son entreprise de collecte.

– Période du 23 Décembre 2010 au 28 Février 2011 :

Indemnisation individuelle du producteur grâce à une participation collective sous la forme d'une quote-part du coût global de la perte financière de la façon suivante :

50 % du coût global pris en charge par son entreprise de collecte

50 % du coût global pris en charge par l'ensemble des producteurs de lait de la zone de l'entreprise de collecte, résultat d'une mutualisation.

Par ce courrier, nous tenons à vous remercier pour tous les moyens mis en œuvre dans ces moments difficiles.

Restant à votre entière disposition;

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Important : Ci-joint une fiche d'information à retourner à la Maison de l'Agriculture pour affiner l'estimation des pertes dans le département.

Merci de nous adresser cette fiche d'information
Par retour au
FAX : 03.44.11.45.50

Commune :

NOM :

LAITERIE

Volume perdu

Autres dégâts ou commentaires :

N.B. : Si vous n'êtes plus producteur de lait, merci de nous le signaler.